

Plan solaire

## 2 milliards de DH d'investissement pour le 1<sup>er</sup> projet photovoltaïque de Masen



Vingt consortiums ont été préqualifiés pour le projet Noor PV I par Masen, qui s'apprête à annoncer une «short list» pour lancer l'appel d'offres final.

**Le projet Noor PV I, qui porte sur 170 MW via 3 centrales photovoltaïques à développer à Laâyoune, Ouarzazate et Boujdour, nécessitera environ 2,03 milliards de DH d'investissement. Il sera réalisé sous forme d'un seul projet régi par un contrat unique, suite au processus de mise en concurrence en cours d'achèvement.**

**L**e coût de réalisation du premier projet photovoltaïque développé par Masen est désormais connu. L'investissement total pour le projet Noor PV I (Noor Photovoltaïque phase I) s'élève à environ 2,03 milliards de DH. Il est ainsi, jusqu'ici, le projet solaire le moins cher développé par Masen (The Moroccan Agency for Sustainable Energy) en comparaison avec les autres sites du Plan Noor réalisé ou en cours de réalisation pour environ la même capacité, mais avec la technologie thermo-solaire à concentration (CSP). Rappelons que Noor Ouarzazate I, d'une puissance CSP de 160 mégawatts (MW), a été réalisé pour un investissement d'environ 6,8 milliards de DH. Les deux autres centrales, Noor Ouarzazate II (200 MW) et Noor Ouarzazate III (150 MW) utilisant la même technologie (CSP) sont en cours de construction pour un investissement total d'environ 16,5 milliards de DH.

Le pays avait, au début, donné la priorité au développement de centrales solaires CSP, car cette technologie permet d'assurer une meilleure modulation de la puissance appelée grâce à la capacité de stockage, en phase avec les besoins

urgents du système électrique national. Le photovoltaïque, lui, ne permet aucun stockage, d'où un coût moins élevé. Le projet Noor PV I porte sur 170 MW comprenant 3 centrales photovoltaïques à développer sur trois sites 80 MW à Laâyoune, 70 à Ouarzazate et 20 à Boujdour. Il sera réalisé sous forme d'un seul projet régi par un contrat unique.

Masen avait lancé, à l'été 2015, le processus de préqualification relatif au développement de cette première phase photovoltaïque du plan Noor. Ainsi, en septembre 2015, 37 soumissionnaires de plus de 20 pays avaient déposé leurs dossiers en vue d'être préqualifiés en tant que développeurs sous un schéma de Production indépendante (IPP) consistant en la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance de ces 3 centrales de Noor PV I. Sur la base de l'évaluation des dossiers de préqualification, 20 consortiums ont été préqualifiés par Masen. L'Agence doit sous peu annoncer sa «short list» pour lancer l'appel d'offres final. Noor PV I devra être mis en service à partir de 2018. Masen en achètera toute l'énergie produite dans le cadre d'un Contrat d'achat et de fourniture d'électricité (PPA) de plus de 10 ans qu'il aura conclu avec la société en charge de la réalisation du projet (Société de projet). L'Agence acquerra cette électricité au prix offert par le soumissionnaire choisi et la vendra à l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) à travers un deuxième PPA à conclure entre Masen et l'Office. ■

Moncef Ben Hayoun

Noor PV I est, jusqu'ici, le projet solaire le moins cher développé par Masen en comparaison avec les centrales CSP Noor Ouarzazate I, II et III.